

Prévention @ctive

Numéro spécial - Juin 2017
Alerte canicule !



Canicule et fortes chaleurs



Le travail par fortes chaleurs et notamment au-dessus de 33 °C présente des dangers... La canicule ou des conditions inhabituelles de chaleur sont à l'origine de troubles pour la santé voire d'accidents du travail dont certains peuvent être mortels. Afin de limiter les accidents du travail liés à de telles conditions climatiques, des mesures simples, visant à assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs, s'imposent.

En savoir plus, [consulter notre dossier](#)

SMIA - Santé au Travail

25 rue Carl Linné
B.P. 90905
49009 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02.41.47.92.92
Fax. : 02.41.68.17.16



Visitez notre site